Le département américain du Travail affirme que les personnes atteintes d'électrohypersensibilité (EHS) peuvent bénéficier d'accommodements raisonnables au travail. Son service Job Action Network recommande notamment aux employeurs de leur permettre le télétravail et de leur fournir des téléphones et connections Internet filés.

Dre Riina Bray, directrice médicale de l'Environmental Health Clinic affiliée à l'Université de Toronto.

Pour sa part, dès 2017, la France exigera que les employeurs protègent leurs employés contre des champs électromagnétiques (CEM) jugés trop élevés car corrélés à des effets indésirables (maux de tête, vertiges, fatigue inhabituelle). Selon le décret du 3 août 2016 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux CEM : « Lorsque, dans son emploi, la femme enceinte est exposée à des champs électromagnétiques, son exposition est maintenue à un niveau aussi faible qu'il est raisonnablement possible d'atteindre. »

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) de la France vient aussi de reconnaitre que les radiofréquences (RF) émises notamment par le téléphone cellulaire ont un « effet possible » sur les fonctions cognitives des enfants de moins de six ans. Elle invite les parents à apprendre aux enfants à utiliser le kit mains libres, à limiter la fréquence et la durée des appels, et à éviter les communications nocturnes.

Par ailleurs, l'ANSES mène jusqu'au 30 septembre une consultation publique sur son projet de rapport sur l'EHS. Cette revue de la littérature résume plus de 300 publications scientifiques sur le sujet ainsi que les témoignages de nombreux médecins, chercheurs, citoyens et élus. Son rapport de 297 pages mentionne notamment : « La contribution de Dieudonné (2016) est importante, car elle montre que, dans la plupart des cas, l'effet *nocebo* [dû à une crainte des ondes] n'est pas la cause des premiers symptômes ressentis par les sujets EHS, mais elle n'exclut en rien que cet effet joue un rôle dans la persistance des symptômes. »

Malgré l'absence de consensus médical autour de l'EHS, de plus en plus de médecins se réfèrent aux lignes directrices pour son diagnostic et son traitement publiées par l'*European Academy of Environmental Medicine*.

Conférence de la Dre Riina Bray

De 3 à 5 % de la population serait sévèrement atteinte d'EHS et au moins 35 % souffre de symptômes modérés, souvent sans savoir qu'ils sont causés par les champs électromagnétiques (CEM), affirmait le 13 août la Dre Riina Bray dans le cadre d'une conférence présentée à la Foire Écosphère Montréal. Leur santé s'améliore quand leur niveau d'exposition aux RF diminue, même à leur insu, affirme la directrice de l'Environmental Health Clinic de l'Hôpital Women's College, affilié à l'Université de Toronto. « Seulement de 1 à 2 % au maximum de mes patients qui disent souffrir d'EHS ont plutôt une phobie », précise-t-elle. Les autres se classent dans cinq catégories :

1. intoxication aux métaux lourds ou port d'implants métalliques;
2. infection rendant le système neurologique vulnérable;
3. lésions neurodégénératives (sclérose en plaques, tumeurs, etc.);
4. perturbations du rythme cardiaque ;
5. problèmes de fatigue et d'épuisement.

Elle ajoute : « Les preuves scientifiques sont suffisantes : il n'y a aucun doute que les CEM ont un effet sur toutes les cellules de notre corps. » Les RF peuvent notamment réduire la circulation sanguine au cerveau, causer un stress oxydatif, endommager l'ADN, ouvrir la barrière hémato-encéphalique, réduire la production de sérotonine et de mélatonine, causer de l'inflammation et nuire au sommeil.

Ses prescriptions

La Dre Bray recommande d'éviter les fours à micro-ondes (« C'est fou ce qu'ils fuient »), de bloquer les ondes en plantant des arbres et en utilisant des matériaux et des tissus blindant métalliques, de tenir son cellulaire à au moins un demi-pouce du corps tel que recommandé par les fabricants, de mettre les cellulaires et tablettes en mode avion et de débrancher les téléphones sans fil la nuit. Elle conseille aussi de se mettre à la terre dans un bain, un lac ou les pieds nus au sol, et d'être suivi en médecine intégrative. Selon elle, environ 70 % des médecins connaissent l'EHS, mais craignent d'en parler car « c'est une patate chaude très politique ». Les écoliers et les enseignants se trouvent particulièrement à risque, dit-elle : « Les professeurs se font assommer par les ondes de façon majeure, mais ne demandent pas d'accommodement, car ils ont peur de perdre leur emploi. Il y a beaucoup d'abus psychologiques qui se passent, c'est terrible, ils n'ont aucun soutien… C'est une question de droits de la personne. Ils ont besoin d'être traités avec respect. »